



Procès-verbal de la réunion du comité 4 juin 2025 - 19 h

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité du District urbain local (D. U. L.) de Richer tenue au club Richer Young at Heart au 22, chemin Dawson Ouest à Richer (Manitoba) le 4 juin 2025.

APPEL À L'ORDRE

Le président John Lenton ouvre la séance à 19 h, en rappelant que nous sommes situés sur les terres du Traité 1, les terres traditionnelles des Anishinaabe, des Cri, des Oji-Cri, des Dakota et des Dene, et le lieu de naissance de la nation métisse.

PRÉSENCES

MEMBRE DU COMITÉ	PRÉSENT	ABSENT
JOHN LENTON, PRÉSIDENT	X	
NORMAND BRÉMAUD	X	
JESSICA OSTROWSKI	X	
PAT STOLWYK, CONSEILLER DU QUARTIER 3	X	

Nadine Vielfaure, agente législative, était également présente.

ORDRE DU JOUR

LUD-2025-46

Stolwyk, conseiller

Brémaud, membre du comité

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion du comité du D. U. L. de Richer du 4 juin 2025 soit adopté tel que présenté et modifié comme suit :

- discussion à huis clos sur les questions ayant trait à l'application d'arrêtés;
- discussion de Tonte de l'herbe sous Affaires nouvelles.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL

LUD-2025-47

Ostrowski, membre du comité

Stolwyk, conseiller

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du comité du DUL de Richer du 7 mai 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

FINANCES

Comptes à payer

LUD-2025-48

Ostrowski, membre du comité

Stolwyk, conseiller

IL EST RÉSOLU QUE le conseil soit prié d'approuver les paiements compris dans le sommaire des factures de mai 2025, pour la somme de 7 951,34 \$.

ADOPTÉE

États financiers

LUD-2025-49

Stolwyk, conseiller

Ostrowski, membre du comité

IL EST RÉSOLU QUE les états financiers du D. U. L. de Richer pour la période se terminant le 31 mai 2025 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE

DÉLÉGATION(S) - Aucune.

AFFAIRES EN COURS - Aucune.

AFFAIRES NOUVELLES

Appel d'offres - contrat de collecte des déchets et bordure de route du D. U. L.

LUD-2025-50

Stolwyk, conseiller

Brémaud, membre du comité

IL EST RÉSOLU QU'il soit recommandé au conseil d'approuver l'appel d'offres pour un contrat de cinq ans pour les services de collecte des déchets en bordure de route dans le D. U. L. de Richer, tel que présenté.

ADOPTÉE

Tonte de l'herbe

La direction doit répondre.

AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR - Aucune.

AVIS DE MOTION/PÉTITIONS - Aucune.

CORRESPONDANCE

LUD-2025-51

Lenton, président

Brémaud, membre du comité

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du comité plénier du 20 mai 2025 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

Résolution sur les subventions

LUD-2025-52

Lenton, président

Ostrowski, membre du comité

ATTENDU QUE le conseil de la M. R. de Sainte-Anne a confié au comité du D. U. L. de Richer la distribution des fonds de subvention pour les organisations de Richer;

ATTENDU QUE la somme de 9 500 \$ soit recommandée au conseil à titre de contribution de 2025 au Comité des loisirs de Richer (CLR) pour la programmation de diverses activités et d'événements dans la communauté;

ATTENDU QUE la programmation mise en œuvre par le CLR est offerte à un tarif réduit pour les résidents de la M. R. de Sainte-Anne et de Reynolds qui ont fourni des fonds au CLR;

ATTENDU QUE la question a été soulevée au sein du conseil de savoir s'il fallait ou non imposer une condition au financement accordé au CLR pour la programmation afin de supprimer la tarification différentielle en fonction de la municipalité de résidence des participants;

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D. U. L. de Richer exprime par la présente son souhait que le financement du comité des loisirs de Richer (CLR) pour la programmation soit accordé sans condition, et que le CLR soit chargé de ces fonds pour prendre les décisions qu'il juge appropriées;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le comité du D. U. L. de Richer exprime son soutien à l'énorme travail accompli par le CLR dans la mise en œuvre de cette programmation qui a immensément enrichi notre communauté, ainsi que les diverses autres organisations communautaires qui travaillent sans relâche pour créer des opportunités uniques et engageantes pour les résidents.

ADOPTÉE

HUIS CLOS

LUD-2025-53

Stolwyk, conseiller

Ostrowski, membre du comité

IL EST RÉSOLU QUE le comité du D. U. L. de Richer se rencontre à huis clos à 19 h 55, pour discuter de questions ayant trait aux employés, de questions ayant trait à l'application des arrêtés et de questions qui en sont à l'étape préliminaire en vertu du paragraphe 152(3) de la *Loi sur les municipalités*.

ADOPTÉE

FIN DU HUIS CLOS

LUD-2025-54

Stolwyk, conseiller

Brémaud, membre du comité

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion reprenne sa séance ordinaire à 21 h 17, et que toutes les informations discutées à huis clos restent confidentielles jusqu'à ce que le sujet soit discuté lors d'une réunion publique du conseil ou d'un comité.

ADOPTÉE

AJOURNEMENT

LUD-2025-55

Lenton, président

Stolwyk, conseiller

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion ordinaire du comité du D. U. L. de Richer soit levée à 21 h 18.

ADOPTÉE

PROCHAINE(S) RÉUNION(S)

Réunion du comité du DUL de Richer

2 juillet 2025 à 19 h

Original signé par :

John Lenton

président

Comité du D. U. L. de Richer

Original signé par :

Nadine Vielfaure, CMMA

secrétaire de séance

Comité du D. U. L. de Richer